DIVERS — 300 boites sardines à l'huile, [illegible] pâtés truffés [illegible] vin [illegible] quarts [illegible] vin [illegible] à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co.

CIGARES — 200,000 de différentes marques, [illegible] de la Havane, en magasin et à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co. 34, Tchoupitoulas

CIRE [illegible] 1re qualité, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co. 34, Tchoupitoulas

PIPES [illegible] pour le marché mexicain, et [illegible] très fin, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co. 34, Tchoupitoulas

GARANCE DE HAMBOURG — A vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 30 Vieille Levée

INDIGO [illegible] 1re qualité à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 30 Vieille Levée

GENIEVRE [illegible] Eau-de-Vie et Alcool, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 30 Vieille Levée

HUILE DE BLANC DE BALEINE — D'hiver, épurée, [illegible] par W. F. VREDENBURGH & Co. 30 Vieille Levée

THE — [illegible] Hyson, Young Hyson, Poudre à Canon [illegible] à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 30 Vieille Levée

QUINCAILLERIE ET CAMPHRE raffiné, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 30 Vieille Levée

SUCRE — A vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 30 Vieille Levée

VINS, EAU-DE-VIE, etc. — 3 tiers quarts et quarts de [illegible] de champagne 1825; 2 pipes do do [illegible] J. J. Dupuy; 10 barriques vin de [illegible] Haut Sauterne, 300 caisses [illegible] vin de Champagne, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 30 Vieille Levée

AUX PERSONNES ALLANT A LA HAVANE.

MADAME ROUILLET a l'honneur de [illegible] qu'elle est actuellement près la MAISON [illegible] No. 116, rue de San-Ignacio, laquelle [illegible] l'endroit le plus agréable [illegible] le plus central de la HAVANE [illegible] 22 nov—jusqu'en juin

J. FAIVRE, fabricant de pianos, de cette ville, [illegible] artistes et amateurs, qu'il vient de recevoir un magnifique piano à [illegible] des pianos Pleyel, [illegible] Rue Royale, No. 72, entre Conti et Bienville.

[illegible]

Aux Courtiers de Sucre et aux Habitants.

LE soussigné, [illegible] Nègres [illegible] &c., qui voudront [illegible] habitants sur le bord du fleuve en [illegible] 120 boucauts de [illegible] mélasse. S'adresser au wharf du [illegible]

ROBERT MURPHY, No. 62, Vieille Levée. 25 nov

BOTTES [illegible] et brodequins — 90 caisses [illegible] en débarquement du navire Emperor [illegible] magasin, à vendre à [illegible] FROST & Co. 10 Magasin

MARCHANDISES SECHES — Le soussigné offre à [illegible] les marchandises [illegible] en débarquement du navire Lord Sea [illegible] blanc, qualités assorties, [illegible] blancs, largeurs et qualités assort. [illegible] serviettes damassées, [illegible] de 4/4 [illegible] qualité supérieure [illegible] qualités assorties, &c. &c. SMITH BRYAN, 20, rue de la Douane.

CHAPEAUX ET HABILLEMENTS.

[illegible] moment des manufactures, un grand assortiment de Chapeaux à la Polka et à la Mazurka, [illegible] d'Habillements faits à la [illegible] très bas prix pour du comptant, [illegible] No. 121, rue de la [illegible] JOHN BELLOW Jr. 20 nov

AUX HABITANTS ET MARINS.

ON [illegible] tout [illegible] chemises, [illegible] couvertures [illegible] pour du comptant. En [illegible] JOHN BELL W. Jr.

A VENDRE par les soussignés, les articles suivants [illegible] navire Amerika, de Bordeaux [illegible] Château Léoville, St Laurent et Haut [illegible]

[illegible]

A VENDRE en débarquement du navire Sovanne [illegible] LOREILHE & Co. Encoignure Royale et Douane.

BOUCHONS [illegible] en débarquement du navire [illegible] ROBERTS & HALL, 75, Magasins

LIQUEURS — 50 barils Eau-de-vie américaine; 20 ditto [illegible] ROBERTS & HALL, 75, Magasins

[illegible] — 50 caisses et boites impérial, poudre à canon, Pouchong, en débarquement de la barque [illegible] ROBERTS & HALL, 75, Magasins

VINS — [illegible] pipes de Marseille, Madère et Porto, [illegible] en débarquement du navire [illegible] ROBERTS & HALL, 75, Magasins

SALAISONS [illegible] en débarquement du navire [illegible] ROBERTS & HALL, 75, Magasins

MAQUEREAUX — [illegible] barils et 1/2 barils, [illegible] J. W. STANTON & Co. [illegible] Magasins et Lafayette.

CHANDELLES DE [illegible] J. W. STANTON & Co. Encoignure des rues Magasins et Lafayette.

A VENDRE par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier [illegible] sucre raffiné de Boston, [illegible] maquereaux, [illegible] de baleine de N. Bedford.

EN débarquement du navire Le Vaillant, et à vendre par [illegible] barriques vin rouge Montferrand et Médoc [illegible] CHARLES DUFOUR, 11 Conti.

SUCRE Havane, blanc et jaune, à vendre en magasin, J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée

TABACS [illegible] Vuelta de abajo, à [illegible] J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée

CIGARES Havane — [illegible] assortiment complet, constamment [illegible] J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée

SARDINES à l'huile — 1,400 boites et demi boites sardines [illegible] en débarquement du navire Narragansett, du Havre, [illegible] AUG. MOLIER, 90, St Louis

A VENDRE en débarquement du brick Suedois l'Amerika, de Bordeaux: [illegible] blanc de Barsac, par JORDY & BRAZIER, 10, rue Conti

CONSERVES [illegible] assorties, en débarquement [illegible] MERLE, BEYLLE & Co. 79 Tchoupitoulas

[illegible] ASSORTIS — 200 barils [illegible] en débarquement du [illegible] MERLE, BEYLLE & Co. 79 Tchoupitoulas

[illegible] en barriques [illegible] en débarquement du brick Amerika de Bordeaux, et à vendre [illegible] B. TALAMON, 90, rue St. Louis

BOUCHONS [illegible] en barriques et 100 caisses vin rouge, en débarquement du navire Bangor, de Bordeaux, et à vendre par B. TALAMON, 90, St. Louis

EN débarquement du navire Vaillant, venant de Bordeaux: [illegible] A vendre par B. TALAMON, 90 rue St Louis

COULEURS [illegible] assorties de grandeurs, à vendre par LEONARD STURTEVANT & Co. 12, Vieille Levée

TOILE à draps — Quelques caisses toile supérieure, 5, 6, 11 et 12/4, venant d'être reçue et à vendre par SMITH BRYAN, 20 Douane

BONS VINS pour familles — En débarquement du Vaillant de Bordeaux: [illegible] barriques Vin rouge St. Estèphe; [illegible] Blanquefort, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St. Louis.

COGNAC [illegible] pipes J. J. Dupuy, de preuve, ayant [illegible] drawback, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St. Louis.

EAU-DE-VIE supérieure, 10/4 Cognac 1ere preuve, [illegible] Godard & Co; [illegible] champagne 1825, marque Castillon, le tout ayant [illegible] drawback, à vendre par E. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St. Louis

VINS EN CAISSES — 400 caisses St. Julien, capsules [illegible] ayant droit au drawback, et à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St. Louis.

ABSINTHE SUISSE, de la marque Dubied Père et Fils, [illegible] ayant droit au drawback, à vendre par E. ROCHEREAU & Co. 17 et 19, St. Louis.

SARDINES [illegible] boites sardines de la dernière [illegible] Canuet de la Rochelle, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, St. Louis.

PORTER [illegible] quelques barriques de porter à vendre par SMITH BRYAN, 20, Douane.

CIGARES — Venant d'être reçu par le brick Emprezario [illegible] marque [illegible] Regalias, [illegible] Canones, [illegible] Millar, [illegible] Regalias, Trabucos et Cazadores, [illegible] REYNAUD, CUCULLU & Co, 34, rue Tchoupitoulas

VIN DE CHAMPAGNE — 300 paniers vin de Champagne, qualité supérieure, en débarquement du navire Chateaubriand, du Havre, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 90, St Louis

QUINCAILLERIE — 36 doux. cuillers en métal; 42 milliers [illegible]; 36 do aiguilles à voiles; 114 douzaines ciseaux assortis; 144 do [illegible]; 414 milliers pierres à fusil, en magasin et à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co. 34, Tchoupitoulas

VINS ET EAUX-DE-VIE — Vins blanc et rouge, [illegible] en barriques, [illegible] demi pipes et quarts, vins de Madère et de Porto en barils [illegible] par REYNAUD, CUCULLU & Co. 34, Tchoupitoulas

[illegible]

Mousselines, [illegible] en couleur [illegible] Rubans et Mouchoirs [illegible] Dentelle soie noire, valencienne et coton, Bose, mousseline de laine et Barège pour robes, Mouchoirs batiste, imprimés, brodés, garnis dentelle, à ourlets, à rivières &c. Bretelles de toutes façons et qualités pour hommes et enfants, Peignes à tresses, à chignons et à papillottes en écaille, Buffle, imitation écaille et corne, Boutons nacre, soie, lasting, crinoline, os, brosses à dents, fil français, rubans et coton, lacet blanc et noir, lajons, calottes spartérie pour chapeaux, Cravattes et Echarpes en soie pour hommes, Bonnets en soie, bourre de soie noire, en coton blanc et écru, Parfumerie telle que: savons, pommade, graisse d'ours, moële de boeufs, huile, essence, sachets, cosmétique &c. Tous ces articles seront vendus au plus bas prix, par les soussignés. F. & J. LACOSTE.

MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER.

C. YALE Jr.

No 12, Rue de Chartres.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, un grand et superbe assortiment de Marchandises Sèches sur lesquelles l'attention particulière des marchands de cette ville et de la campagne est appelée. Son assortiment consiste en partie des articles suivants:

Mousseline laine et cachemire d'Ecosse, Cachemire Reps nouveau genre, Indiennes Françaises, Anglaises et Américaines, Soiries noires pour robes, différent genre. Do couleurs do do. Lastings noirs et couleurs. Robes brodées pour bal. Alpacca, bombazine et mérinos. Toile d'Irlande par pièces et demi pièces. Dito de Russie damassée. Echarpes, châles et mouchoirs fantaisie. Mouchoirs batiste unis et à ourlet. Châles cachemire broches et autres. Châles laine. Bas et chaussettes coton blanc, noirs, écrus et gris. Bas de soie blanc et noir. Gants de peau noirs et couleurs. Dentelles fil et coton, nouveau genre. Bobinet blanc et noir, uni et façonné.

ARTICLES POUR MODISTES.

Rubans satin et taffetas unis, noir et couleur, do do do façonné. Fleurs artificielles françaises et américaines. Chapeaux pour dames, paille d'Italie et autres.

C. YALE Jr. recevra pendant la saison et par chaque navire du Nord des marchandises nouvelles, achetées aux encans de New-York. 20 oct.

DAVID & CHAPUS,

No. 93, rue de Chartres,

ONT reçu par le navire Arkansas, de New-York, et les derniers arrivages d'Europe, les articles ci-après, qu'ils vendront à des prix très bas. Ils engagent leurs amis et le public en général à venir visiter leur stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Mousseline laine et cachemire d'Ecosse; mérinos noir et en couleurs modes; soierie noire pour robes; indiennes nouveaux dessins; alpaca et alépine noire, étamine noire de toutes les qualités; robes mousseline brodée pour bals et soirées; robes d'organdi blanc à fleurs; jupons français en laine tricottée; gilets de peau pour dames; turbans et fleurs pour coiffures; guimpes brodées riches; cols brodés de Nancy; mouchoirs batiste uni, à ourlets et rivières; écharpes soie noire avec franges; rubans velours écru, noir, grenat, bleu, &c; fleurs et plumes pour chapeaux; mouchoirs batiste fil, bordures imprimées; dentelles et entre deux; rubans satin No. 1 à 12, couleurs assorties; rubans satin façonné No. 12, pour chapeaux; dentelle pour robes de chapeaux; dessous de manches et manchettes brodées et unies; châles de toutes les grandeurs et qualités; bas et chaussons de laine pour hommes, femmes et enfants; chemises et caleçons mérinos; dito coton; chemises unies pour la peau; gants de toutes les qualités; cravates pour hommes en satin et taffetas; dito pour dames; foulards soie, premier choix, pour la poche; guêtres et petits souliers laine pour enfants; soie à coudre, noire et en couleurs, première qualité; passementerie en tout genre; rubans français, dessins choisis; fil patenté, noir, bleu et gris; fil en bobines, blanc, noir et en couleurs; parapluies soie et en coton; percaline noire, rose et bleue; velours de coton en couleurs, pour costumiers; masques et loups; pavelles, rouge, jaune, bleue, verte, &c.; satin couleurs pour costumes de bal; casimir noir et mode, pour pantalons; devants de gilets riches, en velours, pour bal; bas de mérinos noir, extra fin; épingles, peignes, agraffes, boutons, aiguilles.

Constamment en magasin, coton blanc et écru, 3/4, 7/8, 4/4, 5/4 et 10/4; bon teint; coutil à matelas, flanelle, &c. &c. 21 nov.

A LA REINE DE CHYPRE!

LE soussigné a l'honneur d'informer les dames de la Nouvelle-Orléans et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre et de New-York, un assortiment complet de Grandes Nouveautés qu'il offre à vendre à des prix très modérés, savoir

Cachemire d'Ecosse, uni, ombré, grande nouveauté, Do do imprimé; do do Reps, Mousseline de laine, nouveau dessin, Do do petits dessins, pour enfans, Do do demi-deuil; do do noire, Mérinos français, couleurs assorties; do anglais do do, Etamine noire et en couleur, Damasse laine et soie, très riche, pour rideaux, Indienne à rideaux, chamois, uni, rayée et damassée, Do do rouge, unie et rayée; do de bleue, Barège marquise, grande nouveauté, pour soirée, Do do noir et à raies satinée; do do couleur do, Robes mousseline brodées en couleurs, Grand assortiment de mousseline rayée et à carreaux, Do do unie, Mousseline brochée pour moustiquaire, Do brodée pour rideaux, Soie d'Italie, noire pour mantelets 3/4 et 4/4, Poult de soie noir, belle qualité; taffetas noir grande largeur, Pekin noir à raies, satinée pour robes, Damassée noir pour robes, do do en couleur, Manches et manchettes brodées, Tours de gants garnitures en perles; fanchons assorties, Cols, guimpes, fichus et bonnets d'enfans, brodés, Grand assortiment de passementerie en couleurs, Franges torse et autres, en couleur, Camezous velours et en satin, Cordelières assorties de couleurs, Mouchoirs batiste à rivière, très riches, garnis de dentelle; mouchoirs batiste à vignettes, ourlet et à rivières, Mouchoirs idem brodés; châles de soie noire, Châles pointes satinées; do velours, ouates, Do cachemire, do tartans, Velours de soie, couleurs assorties, Grand assortiment indiennes françaises et américaines, Flanelle blanche, rouge, verte, belle qualité, Molleton, coutil, coton pour matelas, Cotonnade française et américaine, Couvertures laine françaises 12 points; do do anglaises 12 points; do do françaises, 3 do; coton blanc et écru, Coton à draps 12/4; gants chevreau assortis de couleurs, Gants fil blancs, blancs et noirs; do do do longs, Do do laine thibet; do do do d'Ecosse, Do do soie, noirs et blancs, Mitaines filet do do; do soie; do laine, Bas de soie, blancs, unis et brodés, Do fil d'Ecosse, do do, Bas de coton, blancs, écrus, gris et noirs, Bas floselle, noirs; do cachemire blancs, Chaussettes blanches et écrues, Manteaux d'enfans, en laine, toile à draps 12/4, Toile d'Irlande, en pièces et 1/2 pièces, Echarpes et cravates en soie, en couleurs, Fichus cachemire et de soie, en couleurs, Tulle et bobinet, grande largeur, Tapis laine et en coton, pour table, Courtepointe d'enfans; parfumeries diverses, Bordures assorties pour rideaux, ombrelles nouvelles, Jupons crinoline; foulards de grandeurs assorties, Crêpe goffré en couleurs, pour robes.

P. IBOS, Encoignure des rues Bourbon et St. Pierre.

CHEMISES FRANÇAISES.

No 77, St Louis, entre Royale et Bourbon.

MME J. HENRY, de Paris, a l'honneur d'informer MM. les fashionables de la Nouvelle-Orléans que, récemment arrivée, elle vient de fonder en cette ville, un atelier spécialement destiné à la confection des chemises sur ordre et sur mesure. Munie des patrons les plus en vogue parmi le beau-monde Parisien, elle espère se concilier un nombreux patronage tant par le fini du travail que par le choix de la toile et des dessins. Elle s'occupe encore de toute sorte de broderies, mais particulièrement sur canevas, sur drap, velours et satin.

Mme HENRY demande de bonnes ouvrières et elle acceptera des apprenties pour l'un et l'autre genre de travail. 11 nov—15

AVIS AUX MODISTES.

LES soussignés ont en mains à présent les articles suivants qu'ils offrent à vendre à des prix au dessous du cours:

Rubans façonnés No 12, nouveauté pour chapeaux, Velour soie noir, vert et grenat; Reps gros d'Afrique, satin et poult de soie moiré; Fleurs artificielles et ornemens pour la tête; Corsets français à la paresseuse et à la minute; Voiles et voilettes blanches et noires; Dentelle pour chapeaux et autres; 21n DAVID & CHAPUS, 93, Chartres.

CACHEMIRES ET MOUSSELINES DE LAINE, RICHES—A BAS PRIX.

RECEMMENT reçu par SIMPSON, No. 33, rue de Chartres, encoignure de la rue de la Douane, un nouvel et bel assortiment de Cachemires, Mousselines de laine, et étoffes en laine pour habillemens de Dames; parmi lesquels:

2 caisses splendide cachemire d'Ecosse, riche et nouveau, qualité de Paris; 2 caisses superbe cachemire, à des prix modérés;

2 caisses cachemires, de $4 à 7 la robe,

1 caisse mousseline de laine riche, nouveaux dessins,

2 caisses mousseline de laine, venant des encans, et que l'on vendra de $3 50 à 5 50 la robe,

2 caisses drap mérinos français, couleurs de mode,

2 caisses Alpacas, noirs et couleurs, unis et à dessin, nouveau style,

10 caisses nouvelles indiennes, parmi lesquelles des indiennes françaises, d'une yard de large, de 16 3/4 à 25 cents forte couleur, idem 3/4, de 6 à 15 cents, tous nouveaux dessins.

Toutes ces marchandises ont été dernièrement achetées aux encans de New-York et seront vendues à bas prix. Aussi, un fort stock de marchandises sèches, convenables aux ménages et aux habitans. 21 nov

MARCHANDISES SECHES.

Fetter & Boyd.

No 70, Rue Gravier, près celle du Camp,

REÇOIVENT actuellement un très grand assortiment de jolies Marchandises de Fonds et de Fantaisie, convenables aux détaillans de la ville et de la campagne, qu'ils offrent à vendre par colis ou par pièces aux termes les plus favorables. Le stock consiste en partie en:

Couvertures de toutes couleurs et qualités.

Flanelle, Kersey, Linseys, Satinets et Jeans.

Draps et Casimirs, Tweeds, Etoffes à manteaux et à habits.

Mérinos noir et couleurs, Alpaccas, Indiennes, Cachemires.

Reps de fantaisie, nouveau style, de Cachemire et de Laine.

Calicots et indiennes d'un nouveau goût, de toutes qualités et de tout prix; gingham; coton de fantaisie à carreaux et à raies; ginga à tablier; coutil à matelat, couvertures de lit; linge de table; serviettes; mouchoirs imdras; mouchoirs bleus; mouchoirs de fantaisie en coton et en soie; denims de York et de Rochester; étoffes rayées à chemises, dito à marin; cotonnades assorties; drills bleus; drills en coton écru;

Etoffes de tout genre pour habillemens de dames;

Bas en coton, mérinos et laine d'agneau;

Chaussettes et bas en laine et en coton, pour nègres;

Caleçons et chemises de peau, bretelles, gants en chevreau, dentelle, linon, gaze verte; gants à filets et mitaines de toutes couleurs; boutons; fil patenté, coton en bobines; galons en coton et fil.

Toile d'Irlande, toile à chemises 1/4 et 12/4 de large; serviettes, essuie-mains; linge de table; tapis de fantaisie, Tapis, rideaux de fenêtre, &c., &c., &c.

Coton blanc et écru 3/4, 7/8, 4/4, 5/4, 6/4, 10/4, et 12/4.

☞ Marchandises d'Habitation, de toutes descriptions. 25 sep

GRANDE REDUCTION DE PRIX SUR LES MOUSSELINES DE LAINE ET LES CACHEMIRES.

LES Dames sont respectueusement informées que le soussigné vendra, à partir d'aujourd'hui lundi 24 courant, son stock de mousseline de laine et de cachemire, à un grand rabais, savoir:

Cachemire française, 1re. qualité, prix ordinaire, $22 — à $16 —	00 —	à	$14 —	
Beau cachemire français,	6 —	à	5 —	
Imitation économise do,	4 50	à	3 50	
Mousselines de laine supérieures,	6 —	à	10 —	
Imitation économise do	3 —	à	2 —	
Soie à carreaux,	37 1/2	à	30	
Do. riche,	75	à	1 50	

Lesquelles marchandises, ainsi qu'un assortiment de mouchoirs de batiste, châles filets &c. seront vendus proportionnellement à d'aussi bas prix. M. E. DAVOCK, 24 nov 26, Chartres

KERSEYS A NEGRES — 3 caisses kersey, de bonne qualité, à vendre à bas prix pour clore, par HARVEY & COOLIDGE, 26 nov 31, Gravier.

MORUE et Maquereaux — 30 barils No. 2, 30 barils maquereaux No 3, 200 caisses superbe Morue blanche, à vendre en magasin par HARVEY & COOLIDGE, 26 nov 31, Gravier.

HARENGS — 300 caisses harengs sans écailles, en débarquement de la barque Adeline & Eliza, à vendre par 20 n HARVEY & COOLIDGE, 31, Gravier.

[illegible] — 30 caisses de pipes en [illegible] que fois, à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 nov 31, Gravier.

CRASSERIE — En barils, demis et quarts, en débarquement du navire [illegible], à vendre par 20 n HARROD, DARLING & Co, 65, Commune.

[illegible] vin rouge Montferrand, St. Estèphe, Léoville et Milon, 150 demi-barriques vin blanc Haut-Sauterne, [illegible] barriques vin blanc Yquem et Haut-Sauterne, Liqueurs assorties, superfines (Champion), Anisette surfine et superfine, (Champion), Vieux Cognac, fruits à l'eau-de-vie, Champagne marque Chainot, supérieur, Huile d'olive (J. Plagniol,) sardines Rodelle, 28 nov—60 P. DELAMAR.

[illegible] eau de vie J. J. Dupuy, 4me preuve. [illegible] idem Pinet, Castillon & Co. idem [illegible] 160 caisses vieux vin rouge Château Léoville. 30 idem idem Château Margaux. 15 idem marasquin de Java; 20 idem curaçao de Hollande; 30 idem absinthe suisse; 20 idem prunes à l'eau de vie; 60 idem liqueurs fines assorties; 10 idem liqueurs superfines assorties; 12 idem kirsch; 12 idem fruits au jus; 10 idem fruits au vinaigre; 20 idem prunes sèches en bonbons; 6 idem prunes sèches en boîtes [illegible]; 25 paniers guignolet superfin; 2 caisses moutarde de Maille, par JORDY & BRAZIER, 28 nov 10 rue Conti

A VENDRE par le soussigné, rue Conti, No. 9, en débarquement du navire Bangor, (Bordeaux): 200 barriques vin rouge Montferrand, St. Estèphe, Léoville et Milon,

A VENDRE, en débarquement du navire Chateaubriand, du Havre: 300 damejeannes 5 gallons, 5 Barils saucissons de Lyon; 12 caisses personnages en porcelaine pour garnir les cafés, chez NUMA LACOSTE, 24 nov 103, Royale.

EN débarquement du navire Dana, de Bordeaux: Vins en barriques et demi barriques. St. Emilion No. 1, 2 et 3, St. Estèphe Médoc, St. Julien Médoc, Chateau Margaux, Sauterne et Barsac. Haut Sauterne et Haut Barsac. Quelques caisses de Sardines à l'huile, de la marque Chatella & Bosset, à vendre par 4 nov. NUMA LACOSTE, 103 rue Royale.

EN débarquement de la barque Dana, venant de Bordeaux: 30 barriques vin rouge St-Estèphe Médoc, 30 do do Ludon Médoc, 30 do do St-Julien Médoc, 18 demi barriques do. 10 barils vin blanc Haut Sauterne, A vendre par B. TALAMON, 31 oct 90, St. Louis.

LE soussigné offre à vendre les articles suivants: 3/2 pipes Cognac Pellevoisin; 2/4 do do do; 13 barils Genièvre; 15 do Brandy; 15 do Rhum, à vendre par P. LONGIS, 6 nov 116 Rue Royale.

EN DEBARQUEMENT du navire Madison, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné: 30 demi-barriques vin rouge Bergasse; 150 paniers huile de Plagniol; 30 caisses Absynthe Suisse et 30 caisses Kirsch de Souvageol et Brunsteau. [10 nov] G. M. LUCAS, 30, Bienville.

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Madison, de Marseille: 25 caisses vermouth. 30 caisses eau verte stomachique. 30 paniers huile d'olive de Plagniol, de 24 onces. 30 caisses de trente flacons, huile d'olive superfine de Florence. 25 paniers de 144 bouteilles vides. LOREILHE & Co, 14 nov Encoignure Royale et Douane

LE soussigné offre à vendre les marchandises suivantes, ayant droit au drawback, et provenant des derniers arrivages—

375 caisses vin rouge St. Julien; 50 do do Chambertin; 97 do do Bourgogne; 50 do do Laffitte; 75 do do Vermouth; 97 do St. George; 75 do do vin blanc Cassis; 400 paniers anisette surfine; 311 do huile d'olive, 20 et 24 onces; 100 do champagne. CHARLES DUFOUR, 11, Conti. 20 nov

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par les soussignés:

200 barils vin blanc Barsac et Sauterne; 25 do vin rouge Haut Brion; 150 caisses liqueurs assorties fines; 40 do superieur; 40 caisses vin Gruau-Larose véritable; 500 caisses vin rouge différentes marques; 30 caisses raisins à l'eau de vie; 40 caisses curaçao de Hollande; 300 caisses variantes; 100 caisses eau de fleur d'oranger; 40 caisses marasquino. 30 paniers guignolet; 200,000 bouchons. REYNAUD, CUCULLU & Co. 14 nov 34, Tchoupitoulas.

CONSERVES DE NANTES — En magasin à vendre par les soussignés: 1000 boites sardines à l'huile; 1000 do petits pois; 30 do pâtés truffés assortis. REYNAUD, CUCULLU & Co. 14 nov 34, Tchoupitoulas.

REÇU tout récemment et à vendre: — 11 quarts de pipes eau de vie de preuve, marque A. Feignette; 2 pipes genièvre supérieur; 2 pipes vin de Porto supérieur; 2 pipes vin de madère. REYNAUD, CUCULLU & Co, 14 nov 34, Tchoupitoulas.

EN magasin et à vendre par les soussignés — 350 paniers huile d'olive en demi bouteilles; 300,000 bouchons ordinaires; 400 livres amandes, coques tendres; 25 estagnons eau de fleur d'oranger; 8 do eau de rose double; 10 caisses Vermouth; 10 do prunes sèches en jarres, 16 à la caisse; 10 do do en boites de plomb; 80 do vin de Bordeaux vieux; 120 do capres et salsifis assorties; 125 do absynthe venant de Suisse, marque Andrié & Co.; 70 do eau de fleur d'oranger; 60 do eau de Cologne; 140 do liqueurs assorties; 20 do do do en demi bouteilles; 20 do do do en quarts do; 35 do eau de noyau; 30 do vermicelle, macaroni et pâtes; 12 do chinois à l'eau de vie; 20 do savon de Marseille; 20 douzaines savons sans angles; 120 caisses vin rouge vieux, avec capsules et étiquettes.

En novasse — 9 huitièmes de pipes eau-de-vie d'Alex. Seignette, avec privilège du drawback. 20 nov LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres

EN débarquement du navire Vaillant, venant de Bordeaux: 25 quarts Eau de vie, 4me preuve, J. J. Dupuy, ayant droit au drawback; 50 caisses Prunes à l'eau de vie; 50 do abricots, do. 10 caisses Poires, do; 100 do cerises, do. 15 caisses Liqueurs de 6 1/4 de bouteilles; 15 caisses Anisette superfine; 100 paniers Guignolet d'Angers; 24 balles Bouchons fins pointus; 200 demi boites Sardines à l'huile; 200 demi boites et boites petits Pois; 200 demi boites Cèpes à l'huile; 8 caisses Peinture verte. 27 nov DUDOUYT & TEULADE, 13, Toulouse.

EN débarquement du brick Amerika, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné: 400 barriques Vin rouge, de diverses qualités; 100 demi barriques et barils de Vin blanc, Haut Sauterne. G. M. LUCAS, 27 nov 30, rue Bienville.

VINAIGRE — 30 barils vinaigre blanc, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15 St. Louis

COGNAC — 10 demi-pipes fine preuve, Castillon et J. J. Dupuy; 18 quarts de pipes do, do, do, do; 8 demi pipes fine champagne, T. Godard & Co, 4/4 do, do, do; 12 do vieux Cognac très supérieur, à vendre par 21 nov DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15 St. Louis

SARDINES — 60 caisses de 30 boites de chaque, sardines de Nantes; 4 do de 100 demi boites do do; 12 barillets sardines salées, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 21 nov 11 et 15 St. Louis

VINS DE MARSEILLE — 50 barriques vin de Marseille, Bergasse, 100 do do Bandol, à vendre par 21 n DARAN, QUEYROUZE & Co. 11 et 15 St. Louis

VIN DE BORDEAUX — 640 caisses St. Julien, St. Estèphe, Margaux, 225 caisses vin vieux St. Julien, Médoc, Margaux, St. Estèphe, 95 do Haut Brion, Chateau Lafitte, Chateau Latour, 65 do do en demi bouteilles, Haut Brion et Chateau Margaux, 160 do do vin blanc de Sauterne et Haut Sauterne, à vendre par 21 n DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15 St. Louis

VINS DE BORDEAUX. — 270 barriques vin rouge St. Estèphe, St. Emilion et Montferrand, 60 do do do 1842, 25 do do St. Julien 1842, 75 do vin vieux, Chateau Lafitte, Léoville, Pauillac, Médoc et Margaux, 36 demi barriques Pauillac, Médoc, St. Emilion, St. Estèphe, à vendre par 21 n DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15 St. Louis

NORCROSS & FOSDICK, offrent à vendre: Sucre raffiné de Boston; 50,000 sacs en pitre, 2 1/2 à 3 1/2 boisseaux; 1,200 caisses de Thé; 1,000 barillets Maquereaux; 450 caisses chandelles de New-Bedford; 200 sacs épices, piment et poivre. 30 barils de cidre rectifié, du Nord. 17 nov 40 rue Gravier.

DES avances seront faites sur consignations à nos amis de Boston, New York, Philadelphie et Mobile. 18 nov FOSDICK & BRO., 55 Camp

AVANCES — Des avances seront faites sur les consignations de coton et autres produits à Messrs Isaac Low & Co., à Liverpool, ou à nos amis à Glasgow et à New-York. VANCE & LEPPER, 3 nov. 24 rue Bienville,

ROUES de Charrettes — Un assortiment de Roues des meilleures manufactures, et confectionnées de bons matériaux, bien ferrées, de 3 1/2 à 5 de largeur, à vendre par JOHN HALL, 18 nov No. 1, Front Levée.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS — 2,500 caisses contenant un assortiment complet de chaussures fraiches et de la dernière mode, à vendre par 11 nov R. G. HOBBS, 12, rue de la Douane.

CIGARES DE LA HAVANE — Reçu par le brick Magnolia, 92,000 cigares de la Havane, Regalias, Nudia Regalias, Londres, Imperiales, Cazadores et Millar. En magasin, d'importations antérieures, un assortiment complet de différentes marques, à vendre par 11 nov HEPBURN & TURPIN, 11 rue Royale

SUCRE — 74 caisses, en débarquement du brick Emprezario, de la Havane, à vendre par 19 nov TROISGROS & LAMPRE, 26 Vieille Levée

CHARRUES PEACOCK. — Un assortiment de toute grandeur, No. 1 à 11, de la célèbre manufacture Peacock, à vendre aux prix de la manufacture, par 18 nov JOHN HALL, 1 Front Levée

DIVERSES marchandises à vendre par les soussignés:

THE, 300 boîtes impérial, poudre à canon, Souchong et Pouchong.

CHANDELLES — 600 caisses New Bedford et Boston, 100 do composition.

SAVON — 1000 caisses de diverses marques et qualités.

BLANC DE PLOMB — 300 barillets pur de Boston No. 1 extra.

LEONARD STURTEVANT & Co. 19 nov 12, Vieille Levée

COUVERTURES — En débarquement du navire Madison, de Marseille:

4 balles couvertures de mérinos, de 6 à 12 points, des manufactures de Z. Granier de Montpellier, à vendre à bas prix, par H. DE GOER & RIFFLARD, 11 nov 21, Magasins

A VENDRE — En débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux: 12 barriques Vin rouge; 130 boîtes Sardines à l'huile, par POUGET Fils, 20 nov 147, rue Royale.

A VENDRE au débarquement du navire Bangor, de Bordeaux: 34 barils Vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac. POUGET, Fils, 147, rue Royale, 20 nov entre St. Louis et Toulouse.

A VENDRE — En débarquement du navire Amerika, de Bordeaux: 46 barils Vin blanc Haut Sauterne, 1843; 36 " do do 1837, qualité très supérieure, par POUGET Fils, 147, rue Royale, 20 nov entre St. Louis et Toulouse.

GRAISSE — 156 barillets graisse en feuille, première qualité, en débarquement du steamer Highlander, et à vendre par WOOD & SIMMONS, 7 nov 60, Magasins

Bon marché! Bon marché!

Rue de Chartres, encoignure du Canal.

LE soussigné a l'honneur de faire savoir à ses connaissances et au public, qu'il a acheté ces jours derniers une grande quantité de marchandises sèches de fantaisie et d'utilité indispensable, provenant des différents encans de fonds de magasins vendus tout récemment.

Il sollicite l'attention particulière des dames sur les articles suivans:

Un lot de barége, haute nouveauté, à $3 50 la robe; indiennes françaises reçues récemment, à 37 1/2c l'aune; cachemires d'Ecosse; mousselines de laine; indiennes américaines bon teint, petits dessins, à 12 1/2c. l'aune; do grande dessins de fantaisie bon teint, [illegible] à 37 1/2c l'aune; [illegible] pour rideaux, à 3 escalins la yard; cravates fantaisie, pour [illegible] 12/4 et 10/4, à $3 50 et $4; calicots [illegible] à 4 escalins [illegible]

[illegible]

TH. [illegible]

Modes, [illegible] Mantelets, [illegible] Crêpe de Chine, dito cachemire broché, dito imprimé, Robes de soie, dito mousseline brodée, blanche et en couleur, dito cachemire, et mousseline de laine unie et imprimée, Rubans de toutes largeurs, unis et à franges, Satins nouveaux, dito de velours, un magnifique choix de broderies sur mousseline et batiste, [illegible] rines, chemisettes, bonnets, écharpes &c., Mouchoirs de batiste fil unis et brodées, à rivières et vignettes, dito très riches garnis de valenciennes; robes et bonnets de baptême en mousseline, et batiste brodée; ainsi qu'un bel assortiment de lingerie pour enfans et fillettes. Aussi: bas de soie, dito fil d'Ecosse, souliers en satin, voiles en dentelle, blancs et noirs, et une infinité d'articles à l'usage de la toilette des Dames.

Malgré que toutes les marchandises soient d'un goût irréprochable et de la plus grande fraicheur, les prix en sont très doux, et les conditions les mêmes que par le passé. R. D. PANIS, 146, rue Royale

AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

☞ 140 Chapeaux pour Dames (très frais) modèles de l'année dernière, à vendre à $12 la douzaine. 28 nov

Etablissement de Blanchissage DE CHAPEAUX DE PAILLE.

LES dames de la Nouvelle Orléans sont respectueusement informées qu'elles peuvent avoir leurs vieux chapeaux, (de n'importe quelle description, y inclus les Napolitaines et les Amazones) nettoyés et taillés à la mode. Les taches de graisse et autres sont enlevées sans nuire à l'étoffe du chapeau. Le soussigné ayant travaillé longtemps dans les manufactures d'articles en paille, tant en Europe qu'en Amérique, a la confiance qu'il pourra mériter l'approbation des personnes qui s'adresseront à lui.

Tous les chapeaux et bonnets qui lui seront confiés, sortiront de ses mains aussi beaux qu'ils étaient étant neufs. J. BURTON, 19 nov—20 rue St. Pierre, 81, entre Royale et Bourbon

MODES ET NOUVEAUTES.

J. DELOUVRE, de retour de France par le Talisman, a l'honneur de prévenir les Dames de cette ville, qu'il fera mercredi 12 courant, l'ouverture d'un riche assortiment de Modes et Nouveautés, de tous genres.

Désirant liquider son assortiment dans la saison, les prix seront généralement très modérés, et pour beaucoup d'articles au-dessous du cours.

Il y aura toujours à choix un assortiment de chapeaux faits pour Dames, à des prix très avantageux. 144, rue Royale, entre Toulouse et Saint Louis. 10 nov—fin

CHAPELLERIE PARISIENNE.

60, RUE DE CHARTRES.

MM. SIMONET & Co. informent leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir un magasin de Chapellerie à l'instar de ceux de Paris, et qu'ils auront toujours en mains un assortiment complet et de premier choix en chapeaux soie, feutre, castor, intérieurs et tous les articles concernant cette partie.

Les personnes qui désirent avoir des chapeaux nouveaux et de 1re. qualité sont priées de visiter ce magasin, tous les achats étant faits dans les maisons de Paris les plus renommées telles que Pinaud, Gibus, Maunier &c. On est certain d'y trouver ce qu'il y a de mieux en qualité et bon goût. 14 nov

CHAPEAUX — En neutria, soie et à poil pour hommes, de la dernière mode de New-York, chapeaux feutres, couleurs perle, noire et grise, à larges bords et de la dernière mode, à vendre à bas prix, par FROST & Co, 10, Magasins. 10 nov.

500 CORSETS Patentés sans coutures; 300 ditto à éventails, reçus et à vendre par D. B. MACARTY, 20 nov 129, Bourbon

A LOUER ACTUELLEMENT, — Une jolie MAISON, rue Royale, No. 263, entre Dumaine et St. Philippe, avec jardin, eaux de la ville &c. S'adresser chez M. P. Cusachs, rue St. Philippe et Condé. 24 novembre

A LOUER — (Possession pouvant être donnée immédiatement) — UNE MAISON à deux étages, avec une mansarde, construite en briques, rue Saint Charles, en face de la place Lafayette. Aussi — Les DEUX MAISONS en briques, ayant la même position et touchant à celle ci-dessus. On peut en donner possession au 1er novembre prochain. S'adresser à 3 oct MAUNSEL WHITE & Co.

A LOUER — Un magasin en briques à trois étages, situé rue Natchez, à côté de la banque du Commerce. On peut en donner possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à LEOPOLD JANNET, 22 nov 28, Saint-Louis

A LOUER — Un magasin en briques à 2 étages, situé rue St. Louis No. 27. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à LEOPOLD JANNET, 28 St. Louis 22 nov

A LOUER — Le premier de la maison située à l'encoignure des rues Chartres & Conti, No. 95. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à DAVID & CHAPUS, 93, Chartres. 21 n

MAGASIN A LOUER.

Le magasin No. 111, très convenable pour un magasin de comestibles, situé rue de Chartres vis-à-vis du Courrier. S'adresser au premier étage. 8 nov

L'ECHO DES FEUILLETONS,

JOURNAL Littéraire, paraissant le 15 de chaque mois. Ce journal se publie par livraisons, dont chacune est illustrée d'une gravure sur acier, exécutée par les meilleurs artistes de Londres, et ornée de vignettes ouvrage du fameux Lecomte. Les 12 livraisons forment la matière de 12 volumes in-8o, ordinaires.

Les années 1841, 1842, 1843 et 1844 sont déjà en vente. Prix de chaque année — 1 volume broché $3; reliure simple $4; reliure de luxe $5.

Prix de l'abonnement, 12 livraisons brochées $3 par an — avec une jolie gravure de modes, $3 50.

Le Journal des Journaux.

REVUE LITTERAIRE paraissant le 1er de chaque mois, publié par les mêmes éditeurs; le Journal des Journaux est le complément de l'Echo des Feuilletons, dont il ne reproduit aucun des articles. Chaque livraison, formant 68 pages grand in-8o, est illustrée de deux jolies gravures sur papier Chine, œuvres des premiers artistes Français, et d'une charmante gravure de modes.

Prix de l'abonnement — $3 par an, avec gravure de modes, $3 50.

Louis XIV et son Siècle.

HISTOIRE PITTORESQUE ET CURIEUSE de la période de 1615 à 1715, par Alexandre Dumas. Cet ouvrage se publie en 40 livraisons, dont 30 seront déjà en vente. L'ouvrage se composera de deux superbes volumes, contenant la matière de 6 volumes ordinaires, orné d'au-delà de 120 grands sujets, de 60 gravures à part, et d'une foule de vignettes et culs de lampes, etc. etc.

Chaque livraison contient deux livraisons.

Directeur: M. DE LA PLACE, au bureau de l'Abeille rue de Chartres, No. 91. 10 nov

LIBRAIRIE DE Vve. HEBERT — 108, rue de Chartres. On vient de recevoir à cette librairie, par le Chateaubriand, du Havre — Un assortiment d'ouvrages nouveaux, tels que:

Emile Souvestre, Le Monde tel qu'il est; Eugène Briffault, le Secret de Rome; Gavarni, Œuvres choisies; Rabelais, vignettes et portraits pour le Consulat et l'Empire; A. Boucher, Histoire des Jésuites; Fereal, Mystères de l'Inquisition, 1 vol. grand in-8o; Michelet & Quinet, Conseils de Satan aux Jésuites, 1 volume; Gavarni et autres, Almanach Prophétique pour 1846, 1 vol.; Ricord, Célébrité médicale, 1 brochure; Staines, Paris dansant, et les Polkeuses, 1 brochure; Staines, Paris dansant, 1 brochure; Ratier, lettre sur la Syphilis, 1 broch.; Gordon, Galerie Napoléonienne; Eugène Briffault, Paris à table; H. de Balzac, Paris marié; do. do. Vie conjugale; do. vers les Vieux Saints; Thiers, Histoire de la Révolution, 13me nouvelle édition, avec cartes, portraits et gravures; Louandre la Bergerie et Monnerot, Compendium de Médecine Pratique, 6 volumes; Frank, Traité de Médecine Pratique, 2 volumes; Brouillard, Maladies du cœur, 3 do; Thievel, Bandages et Anatomie, 1 do.; Cazenave, Abrégé de l'hygiène; [illegible] Maladies de la moelle, 2 vols.; Vidal, Pathologie, 5 do.; Begel, Hydromadopathie, 1 do.; Dictionnaire des dictionnaires de médecine, Sylvain, qu'un grand choix d'ouvrages de médecine, chimie, chirurgie, anatomie, &c. &c. ouvrages nouveaux. A. Pujol, Histoire de la Chine, 1 do. illustré; l'Ascension, Imitation de Jésus-Christ 1 do. do. do. Lamartine, Chefs de l'Antiquité, 1 do. do.; Lacroix, Mystères de la Russie, 1 do. do.; E. Souvestre, Foyer Breton, 1 do. do.; Cazotte, Diable amoureux, 1 do. do.; Il. de St. Pierre, Paul et Virginie, 1 do. do.; Pinard, Barreau français, 1 vol.; Michelet, Précis de l'Histoire de France, 1 do.; Bouchirau, Traité de pharmacie, 2 do; Vidocq, Vrais Mystères de Paris, 7 do.; L. Blanc, Histoire de dix ans, 5 do.; Ortolan, Explication des instituts, 2 do.; Guizot, Vie de Washington, avec atlas, 6 do.; A. Delavergne, Chateaux historiques de France, 8 do.; illustré; Divers, Paris Chantant, 1 do. do.; Delille, Les Jardins, 1 do. do.; Berryer, Eloquence judiciaire, 1 do. do.; E. Sue, Juif Errant, illustré, 5me livraison; Divers, Revue Pittoresque, livraison de septembre; dito, Magasin Pittoresque d'août; dito, Journal de M. le curé, dito d'août; Maurice Alhoy, Les Bagnes, 1 vol. illustré; Pitre-Chevalier, La Bretagne, 1 do. do.; Cormenin, Le Livre des orateurs, 1 do. do.; Bossuet, Œuvres complètes, 4 do. do. — Divers, Revue Pittoresque, 1er volume; dito, Beautés de l'Opéra, 1 beau volume illustré; Michelet, Du Prêtre, de la Femme et de la Famille, 1 vol.; Laharpe, Cours de Littérature, 3 vol.; Tissot, dito, 2 dito; Jamet, Epitres et Evangiles, 1 vol. illustré — Ainsi qu'un assortiment d'ouvrages nouveaux de littérature, piété, médecine, droit, anatomie, chimie, mécanique, livres espagnols, anglais, latins, grecs. Choix de pièces de théâtre nouvelles. 29 n

REÇU par les derniers arrivages de France, et à vendre par le LELIEVRE, libraire, encoignure Royale et St. Anne.

Les quatre premiers volumes de l'histoire du Consulat et de l'Empire par Thiers — Reliés, édition de Paris. Psychologie physiologique par Chardel, Le Livre des peuples et des rois, Les Heures sérieuses d'un jeune homme, Education maternelle par Mme Tastu, Traité des Etudes par Rollin, Histoire universelle par De Ségur, édition économique, Mémoires du comte de St. Simon, do do. Livres sacrés d'Orient, Traités et instructions pratiques sur le magnétisme animal, par Deleuze, Despine, Dupotet, A. Gauthier, l'abbé J. B. L. Ricard, L'art Culinaire, par Carême, Grand assortiment de livres d'éducation en français et en anglais, Livres de dévotion et de lecture morale.

LIVRES DE PRIERE, TELS QUE: Paroissien romain, formulaire de prières, Ange Conducteur, Journée du Chrétien &c. &c., depuis le prix modique de 40 cents jusqu'aux prix les plus élevés par la richesse des reliures. Livres de mathématiques, sciences et arts, Papeterie, articles de dessin, fournitures de bureaux, Papier à lettres léger, pesant 5 gros le cahier de 6 feuilles. 5 nov

DIVERS — 75 barriques vin rouge, 12 do. pour la consommation des familles, 11 pipes eau-de-vie de Cognac, 50 paniers bouteilles à vin, vides; 12 caisses contenant chacune 12 flacons en verres prunes; 2 caisses contenant chacune 12 boites fantaisie, en débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux, à vendre par 27 nov TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée

SUCRE — 300 caisses blanc et jaune à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 27 nov 26, Vieille Levée

TABAC — 300 balles Vuelta de Abajo et tabac de Cuba, capes et tripes à vendre par 27 nov TROISGROS & LAMPRE, 26 V. Levée

EAU-DE-VIE de choix — En débarquement de l'Amerika, de Bordeaux, 5 demi-pipes J. J. Dupuy & Co; de preuve; 10 quarts pipes dito; 2 demi-pipes eau-de-vie fine Champagne 1825, 4 quarts dito dito de 1825, 8 quarts dito extra vieux de 1813, dont partie sera vendue avec droit au débenture, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 27 nov 30, Vieille Levée

PLOMB — 4,000 saumons plomb, en débarquement du steamboat Sea-Bird, à vendre par 21 nov MERLE, BEYLLE & Co. 79 Tchoupitoulas

RHUM — Un poinçon rhum de la Jamaïque, 3me preuve, reçu par le navire James H. Shepherd, à vendre par 21 nov J. F. BERCIER, 34, Vieille Levée

CHANDELLES ADAMANTINES — 50 demi-caisses de 15 livres chaque, qualité supérieure, reçues par le Jas. H. Shepherd, à vendre par 21 nov J. F. BERCIER, 34, Vieille Levée

CHANDELLES DE COMPOSITION — 45 caisses de Caleb Smith & Co, petites dimensions, reçues par le Jas. H. Shepherd, à vendre par 21 nov J. F. BERCIER, 34, Vieille Levée

INDIGO GUATIMALA — 15 surons importation directe, à vendre par LEOPOLD JANNET, 20 nov 28 St. Louis

VIN DE BOURGOGNE et absynthe suisse — A vendre par LEOPOLD JANNET, 20 nov 28, St. Louis

TOILE A VOILE EN COTON — Un grand assortiment de Paterson, constamment en mains et à vendre par 20 nov LEOPOLD JANNET, 28 St. Louis

CHARONNAGE DE PHILADELPHIE.

LES soussignés ont actuellement en mains et reçoivent constamment de la manufacture de Wilson, Childs & Co., de Philadelphie, un grand assortiment de charronnages, consistant en: Drays forts et légers, avec essieux en fer et en bois, charrettes fortes et légères, roues de charrettes, brouettes, &c. pour bœufs et chevaux, roues de différentes dimensions pour bœufs et chevaux, qu'ils offrent à vendre à très bas prix et à des conditions avantageuses. EMMERSON, TOURNÉ & Co. 20 nov 136, Tchoupitoulas

COTON ET LAINAGE pour habillement de nègres. Coton, Lowell, Nos 1, 2 et 3, Islings Lowell, Linseys et Jeans de Kentucky [illegible] &c. etc. à vendre par HARROD, DARLING & Co. 20 nov 65 Commune.

AMUSEMENS.

THEATRE D'ORLEANS.

Mardi, [illegible] Début de M. BRESSIANI, [illegible] La reprise du LE PRE AUX CLERCS, Opéra en 3 actes, d'Hérold. Précédé par MON AMI PIERROT, Vaudeville en un acte.

☞ On commencera à 6 1/2 heures très précises.

Prix des Places.

Premières loges et loges grillées et secondes de côté	$1 50
Stalles d'orchestre et de galerie	1 50
Parterre et baignoires	1
Loges grillées d'amphithéâtre des secondes	1 50
Amphithéâtre	1
Troisièmes	50

☞ On peut s'abonner pour deux ou quatre représentations par semaine, et pour la saison, aux prix réduits de $1 pour les premières loges et loges grillées, loges de secondes de côté, loges grillées d'amphithéâtre et stalles; et 75 cents pour les baignoires et les amphithéâtre.

SALLE ST.-LOUIS.

A UNE assemblée des souscripteurs aux bals masqués, tenue au bureau de la Salle, le 30 novembre, les personnes ci-après ont été nommées Directeurs.

Wm. Freret,	Manuel Cruzat,
* P. F. Cazenave,	Geo. Y. Bright,
* James L. Pouk,	* J. A. Braud,
* Mortimer Belly,	* R. T. Armistead,
A. Pilie,	* A. Langley,
* J. W. Burke,	Justin Durel,
J. P. Lavilbeuvre,	H. [illegible],
G. W. Squires,	W. [illegible],
* Th. Livaudais,	J. H. Moisson.

* Comité d'invitation. 1er dec—3

CIRQUE OLYMPIQUE DE NEW-YORK,

RUE QUARTIER, PRES DE LA RUE CONDE.

HOWES & MABIE — Directeurs.

ON annonce respectueusement au public, que le Cirque Olympique de New York est maintenant ouvert rue du Quartier, près de la rue Condé et commencera ses représentations aujourd'hui LUNDI soir, 10 NOVEMBRE 1845.

Le vaste pavillon sous lequel les représentations auront lieu, sera décoré dans le genre le plus splendide et MAGNIFIQUEMENT ECLAIRE AU GAZ.

Les directeurs saisissent cette occasion pour adresser leurs sincères remercimens du flatteur encouragement qu'ils ont reçu du public en général et surtout des habitans de la 1ere et de la 3me municipalité pendant les deux derniers hivers, et ils espèrent avec pleine confiance, que leurs efforts constans et les énormes dépenses qu'ils ont faites pour donner à leurs exercices un éclat nouveau, leur mériteront l'approbation et le patronage du public.

Les portes s'ouvriront à 6 heures et demi.

Le spectacle commencera à 7 heures un quart.

Galeries.........50 cents | Parterre.........25 cents.

Les enfans au dessous de dix ans, paieront moitié prix. Gens de couleur, 50 cents — Esclaves 25 cents.

Une police active maintiendra le bon ordre.

On n'admettra les dames que lorsqu'elles seront accompagnées par un cavalier. 10 nov—fin

DANSE.

PAR MONSIEUR DEVOTI.

No. 80, RUE ROYALE, ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

NAIADES, MAZURKA, POLKA, CACHUCHA, DANSE DE SOCIETE, WALTZ, etc. etc. — Chaque mardi, jeudi et samedi, une classe sera ouverte au susdit endroit entre cinq et sept heures P. M., pour les jeunes demoiselles et les jeunes garçons. Une classe pour les Messieurs commencera à sept heures P. M., des mêmes jours et dans le même salon, où M. D. donnera aussi des leçons privées, aussi bien qu'à domicile.

M. D. donnera, comme d'habitude, des bals d'enfans dans lesquels ses élèves auront occasion de s'exercer et de montrer, à leurs parents et tuteurs, leurs progrès dans la danse et le maintien.

M. Devoti est professeur de danse dans les institutions suivantes:

Mme. Granet, No. 86, rue de la Douane. Dlles. Alhaco, encoignure Carondelet et St. Joseph. Mme. Bique, No. 133, rue Royale. Mme. Zoder, No. 247, rue du Camp. Orleans High School, rue de l'Esplanade. Orleans Academy, No. 53, rue Bourbon. 17 nov

ACADEMIE DE DANSE.

Rue Royale, No. 73, et Encoignure Baronne et Perdido.

M. CLISSEY, a l'honneur d'annoncer aux Dames et aux Messieurs de la Nouvelle Orléans qu'il est présentement à donner des leçons de Danse dans ses salons, ses académies et particulièrement dans les familles, et saisit cette occasion pour faire l'offre de ses services.

M. Clissey démontre la Mazurka, la Polka et tous les petites de danse qui sont calculés pour le développement des grâces, des élèves qui sont confiés. La nouvelle Waltz, cette danse se distingue par ce qu'elle a de tant le continent d'Europe, est aussi de mode: ces Paris et dans tout le continent d'Europe, est aussi de mode: [illegible] "Valse de Paris," sera enseignée à la danse la plus à la mode.

M. Clissey portera la plus grande attention aux progrès de ses élèves, et pour leur donner de l'assurance et l'élégance, il se propose de donner des soirées particulières une fois par semaine, auxquelles les parents et les amis des élèves seront invités.

Les leçons particulières seront données aux demoiselles ou aux familles, soit dans leur résidence, soit dans les salons de M. Clissey, à l'heure qu'il leur conviendra; une classe pour les Messieurs sera ouverte tous les après-midi, excepté le dimanche.

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Clissey, rue Royale, No. 73, tous les jours de 8 à 10 heures du matin, et les mardi, jeudi et samedi, entre 4 et 10 heures du soir.

E. B. M. Clissey ayant fait richement décorer son salon, situé à l'encoignure des rues Baronne et Perdido, au dessus du dépôt du rail road Carrollton, à l'effet d'y donner des bals et des soirées, pourra le louer pour les particuliers aux personnes qui le désireront, en s'adressant à lui. 12 nov—6m

ACADEMIE DE DANSE, MODERNE ET A LA PERFECTION.

M. LAVENANT, élève du Conservatoire à Paris, a l'honneur de prévenir ses amis, à ses [illegible] clientelle et au public en général, que ses cours commenceront mardi 21 octobre, à son salon, rue de Chartres 116, entre St. Louis et Conti.

La supériorité de sa méthode et les connaissances de son art lui font espérer qu'il continuera à obtenir la confiance jusqu'à présent accordée; et l'exactitude qu'il a toujours mise à remplir ses engagements lui donne l'espoir d'être secondé dans tout ce qui tend à perfectionner l'éducation.

Les leçons de POLKA, MAZURKA et WALSES, auront lieu à son salon, trois fois par semaine, savoir: mardi, jeudi et samedi, depuis huit heures du soir jusqu'à 10.

Les lundi, mercredi et vendredi sont entièrement consacrés aux écoles et aux familles qui désirent recevoir les leçons à leur domicile: les prix seront les plus modérés afin de donner un libre accès à toutes les classes qui désirent leur instruction à la jeunesse.

Etant en correspondance avec les principaux professeurs de Paris, le sieur Lavenant reçoit tous les nouvelles des Danses Modernes admises dans les salons de la société fashionable, et il se fait un devoir de les adopter dans ses classes, en leçons privées. Les amateurs peuvent y être en toute assurance, et la disposition des personnes qui voudront se procurer ses bals, concerts &c. 25 oct—3m. A. LAVENANT, Rue de Chartres, 116.

ANNUAIRE COMMERCIAL DE LA NOUVELLE ORLEANS POUR 1846, PAR MICHEL & Co.

CONTENANT les noms, résidences et professions de tous les chefs de famille et des personnes faisant des affaires en cette ville et dans les faubourgs d'Alger et de Lafayette, etc. classés et arrangés par ordre alphabétique, auquel est joint un répertoire de tous les avocats, notaires, conseils étrangers, négociants, artisans et hommes de professions, et toutes autres informations utiles. Les négocians et autres qui désirent avoir leurs noms et professions dans l'appendice de l'ouvrage, auront l'espace d'un quart de page, (y compris un exemplaire de l'ouvrage) pour quatre piastres, ou toute la page d'annonces et l'ouvrage pour huit piastres.

L'édition paraîtra du 1er au 15 janvier 1846. S'adresser à MICHEL & Co, à la salle du Conseil de la 1re municipalité.

N. B. — Les soussignés ont obtenu de la Cour des Etats-Unis les droits d'auteurs sur cet ouvrage. 2 oct—6t

RESTAURANT D'ORLEANS.

EN FACE DU THEATRE.

M. MAYER a l'honneur d'annoncer que Lundi 20 octobre, il fera l'ouverture dudit Restaurant. La régularité et l'élégance du service, le choix des mets, l'excellence des vins et liqueurs, ainsi que par la modicité des prix, il espère se concilier un honorable patronage. 23 oct—3m.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL — NOVEMBRE 1845.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A

Alexis, Pierre Joseph

B

Bouchu, Félix; Beranger, Baptiste; Billoudaud, Michel

C

Cottais, Pre Bonaventure; Chemiaard, Jacques; Courraut, Alphonse; Cathelin, Alexandre; Cassaut, [illegible]; Chrétien Schmit, Carly, Henri Stanislas; Cochey, Benjamin; Christophe, Charles

D

Dufour, Antoine; Iland, Jean; Dubré, Jacques Baptiste; Dechaud, les époux; Dumont, Onesme; Duballain, les srs.; Delieubach, Pierre

F

Faisans, Pierre Victor; Pidou, Jean; Fabus, Bernard; Fortini, Charles; Fournier, Jn Bte Charles; Fanres, Chéri

G

Guiol, Euphrosine (Vve); Gion, Villeneuve Adolphe; Gatti, François Antoine; Gallois, (les époux); Gauret, Marie Rose; Guepied, Jean; Grassel.

Guirand, Charles (marin); Gaillet, François Auguste; Gochu, Nicolas

H

Hanguel, Jean

K

Kourdouffer

L

Leguillon, Michel Frédérick; Legrand, Georges; Lebref, [illegible]; Lavaud.

M

Monseau, marbrier; Marceau, Eugène (Veuve Darthos)

N

Nabonne, Jean

P

Pfeiffer, Henri; Pastieson, Jean; Passerieu, François Elisée

R

Raraud, Raymond; Ramond, (Saint); Roche, [illegible]; Robert, François

S

Stahl, François Antoine; Sejourné, Constant

T

Thouin, Pre. Laurent Alphonse

V et W

Verlin, Sébastien; Verneuilh, [illegible]; Vine, Jean Jacques; Woolhauser [illegible]; Weustrault, Daniel.

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 10 nov

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS.

La 14 novembre 1845.

AVIS est par le présent donné que lundi 1er. décembre prochain, entre midi et une heure, au bureau de la mairie de cette ville, j'adjugerai à l'enchère la ferme de la Halle du Port de la 2me. municipalité, pour une année à compter du 1er janvier prochain (1846) conformément aux ordonnances existantes. E. MONTEGUT, 15 nov Maire

CONFORMEMENT à un acte de la législature, intitulé: "Acte relatif aux esclaves [illegible] dans aucune des geôles des Municipalités de la Nouvelle-Orléans, approuvé le 30 mars 1842", et en vertu d'une résolution adoptée par le Conseil de la Municipalité No. 3, à sa séance du 29 septembre 1845, avis est par le présent donné que les personnes de couleur ci-après nommées et supposées être esclaves, sont maintenant détenues dans la geôle de police de la Municipalité No. 3:

[illegible] âgée de 25 à 30 ans, taille de 5 pieds, [illegible] appartenir à M. Joseph Cox, de l'Alabama, emprisonnée depuis le 15 mars 1845; [illegible] Tom, âgé de 40 à 45 ans, taille de 5 pieds, [illegible] appartenir à M. R. C. Walker, demeurant entre le Port-Hudson et Clinton, Mississipi, emprisonné depuis le 20 décembre 1844.

Les propriétaires des esclaves sus-mentionnés sont par le présent avertis d'avoir à prouver leur propriété, payer les frais et retirer les dits esclaves dans le délai de trois mois, autrement ils seront vendus conformément à la loi.

Nouvelle-Orléans, le 1er Octobre 1845. MIGUEL HERNANDEZ Jr. 3 oct—3m 2nd Lieutenant et geôlier.

CHAUSSURES ET BRODEQUINS — [illegible] caisses en débarquement [illegible] du meilleur marché, par FROST & Co. 10, Magasins. 14 nov

[illegible]

Services à thé complets, cafetières, sucriers, beurriers, porte-liqueurs et huiliers, forme anglaise et française, salières, porte-de-table, réchauds, porte-bouteilles, boîtes, paniers, bouchons, cannelles, [illegible] et plateaux de toutes dimensions, moutardiers, bougeoirs, chandeliers à vers, candelabres, chandeliers à vérité &c. &c.

VERRERIE.

Toutes qui [illegible] le service de table, de maison, d'hôtel et de café, tels que compotiers, coupes, [illegible] à liqueur, cylindres, globes et abat-jours pour lampes &c. de toutes qualités et prix, et cristal et verre uni, non taillé et de divers taillages.

LAMPES ET ORNEMENS.

Lampes solaires, anglaises et américaines, carcelles de toutes dimensions et modèles nouveaux, en bronze, or moulu et cristal, lampes de bureau, de corridor &c., girandoles à cristaux, à 1, 2, 3 et 5 lumières, placards en bronze et dorés; beaux lustres en bronze et en cristal. Un bel assortiment de pendules de nouveaux modèles, très variées; coupes et candélabres en marbre, bronze et albâtre. Aussi, un bel ornement d'autel, composé d'un crucifix et de flambeaux tout dorés.

FANTAISIES.

L'assortiment le plus complet en articles de goût et de fantaisie en porcelaine à décors, cristal blanc et de couleurs, et en bronze, tels que: verres d'eau, tête-à-tête, veilleuses, coupes, vases, coquets, vide-poches, flacons à sel et autres: jardinières, boîtes à poudre, baguiers, gobelets, tasses, cuvettes, encriers, bougeoirs, chandeliers. Un choix très varié de bonbières, garnitures de cheminée, de toilette et de lavabo, &c. &c.

ARTICLES DE MENAGE ET DIVERS.

Coutellerie anglaise de table; couverts en argent allemand et plaqués, Porcelaine, telle que cafetières potentées, de Fanny et autres, cafetières ordinaires, chocolatières, casseroles, bouilloires, réchauds, chauffe-plats, plateaux peints de toutes qualités et grandeurs; garde-manger, couvre-plats et vaisseaux en bois, [illegible] de plats en drap ciré et en osier, cruchons, cafetières, rôtissoires, récipients et pompes à jardin en cuivre, pots à eau, theières, cafetières, sucriers, [illegible] et en britannia, garnitures de chambres, pots à eau, cruchons, urnes, fontaines en faïence, &c. et autres. Brosses couverts pour buvettes. Boites à Boston, damiers, dominos &c., fleurets, gants, sandales et masques d'armes &c. &c.

Les marchands de la campagne pourront se procurer porcelaine française, verrerie et autres articles en gros, au plus bas prix de N. York.

☞ Les familles, hôtels, cafés, steamboats &c. trouveront dans cette maison un assortiment des plus complets de tous les articles de ménage et d'ornements du meilleur goût, et à des prix très modérés.

ECOLE DE DROIT DE LA LOUISIANE.

LES leçons de cette Institution, dont l'existence date déjà de deux années, ont recommencé dans la ville de la Nlle. Orléans [illegible] le premier lundi de décembre prochain, et continueront jusqu'au 31 mars suivant.

Les études de l'Ecole de Droit embrassent un cours régulier.

Le premier est particulièrement destiné à préparer avec avantage pour ceux qui [illegible] entrer dans la carrière du barreau, et de suivre les cours, qui leur sont nécessaires, de la nature de nos institutions et des principes qui régissent l'administration de la justice.

Le second a pour but de préparer l'étudiant à exercer la pratique de sa profession à l'avocat en Louisiane. L'expérience a démontré que ceux qui ont reçu l'éducation leur permet de suivre ces cours, peuvent, avec de l'application se mettre en état, dans l'espace de six mois, de passer les examens requis pour [illegible]

Pour toutes informations ultérieures, et pour prendre connaissance du tableau synoptique des études du cours, s'adresser au soussigné. GUSTAVE SCHMIDT, 10 nov—60 177, Royale

A VENDRE en débarquement des navires Amerika et Vaillant, venant de Bordeaux: [illegible] barriques vin Bordeaux, 600 caisses sardines, 100,000 capsules à percussion, 20 paniers anisette superfine, 10 caisses liqueurs superfines, 10 do noyau dito, 25 do absynthe Suisse, 10,000 d'allumettes pour caisses, 150 boites truffes pures, 50 do cèpes à l'huile, 20 do petits pois. 27 nov J. F. BERCIER & Co, Vieille Levée 34.

ANTONINI, BILLARDIER, rue Conti, No. 40, garni de bandes de billards, et garantit le suivi des neuf et d'occasion à vendre, ainsi que des tables de billards, et la règle du jeu de billard en français, anglais et espagnol. On trouvera également chez lui des instrumens et autres articles de billards pour [illegible] 14 nov—17

A VIS — Un jeune Français, tout récemment arrivé dans cette ville, désire se placer dans un bureau ou dans une campagne, comme teneur de livres, pour la correspondance et autres emplois de ce genre [illegible] pour parler et écrit parfaitement bien la langue anglaise [illegible] P. F. Colmer [illegible] 22 nov—15

A VENDRE — Une jolie installation de magasin de parfumerie, rue de Chartres, No. 96, près l'encoignure de ce genre. Le bail du magasin est à favorable [illegible] JEAN AUGER. 22 nov

DEMANDE — Une bonne d'une certaine confiance, parlant l'anglais et le français, connaissant la vente au détail, pour un magasin de parfumerie et autres articles. De bons renseignements seront exigés. S'adresser chez Mme Marmottin, couturière, No. 49, rue Bourbon, entre Bienville et Douane. 25 nov

AVIS.

Le soussigné a à vendre aux prix les plus bas, à sa serre, [illegible] rue St.-Charles, une grande et belle collection de Roses nouvelles, Œillets flamands, Camélias, Azalées, Rhododendrons, Jasmins, Géranium, Dahlias, Cactus, Magnolias, et une grande variété d'autres plantes de serres chaudes et exotiques.

Il vendra une centaine de superbes roses.

☞ Les ordres qui lui seront envoyés recevront une attention toute particulière, et rien ne sera demandé pour le transport de plantes sur les bateaux à vapeur. JOHN M. BACH.

AVIS AUX AMATEURS AGRICOLES ET AUTRES. TERRES A VENDRE.

Ces terres, situées dans le comté de Marion, Etat du Tennessee, et près de la rivière de ce nom, d'une qualité excellente, propres à la culture de toutes les céréales, sont offertes à des prix et conditions raisonnables; s'adresser, pour plus amples renseignements, au soussigné. GIFFARD, Place St. Antoine, à la serre nouvellement établie dans la glacière appartenant à M. Courvoisier, etc. 22 oct—2 m

GRAINES de Tabac Turc garanties de la récolte de 1845 — Le soussigné vient de recevoir [illegible] quarts de ces véritables graines de Tabac Turc, arrivé dans l'Est-Tennessee [illegible] de tabac à de bonnes [illegible] W. DINN, 31, rue Commune 25 nov

GRAINES Fraiches de fleurs et à potagères — De la récolte de cette année — Le soussigné vient de recevoir par les navires Memphis, de New-York et Bengal de Philadelphie, un grand assortiment de graines, provenant des meilleurs jardiniers du Nord. Les marchands comme les habitants, et [illegible] à très bas prix. W. DINN, 31, rue Commune 25 nov

TOILES D'IRLANDE.

LES soussignés ont reçu directement, un assortiment de Toiles Irlandaises, comme suit: 4/4 et 7/8 Toile à chemises en pièces, demi dito et quart dito. Toile à drap 9/8, 5/4 et 6/4, toile à drap, linons 5/4 et 7/8, batistes 4/4 et 7/8, bretagne et toile 7/4 et 3/4. Tous ces articles ont droit au drawback, et sont offerts à des prix raisonnables par colis. VANCE & LEPPER, 10 nov 24 Bienville.

WHISKEY — 10 barils importation récente. Aussi en magasin pour clore une facture: 25 barils whiskey vieux Bourbon; 12 do. de Monongahela de 4 ans; 40 demi barils do do. En débarquement du navire Francenia: 25 barils eau de vie de pêche de Baltimore, vieille et supérieure, par SMITH BRYAN, 20 nov 20, Douane.

FUSILS FINS Reçus par les navires Louisiana et Ondiaka, à vendre par W. A. RYAN, 40 Chartres 10 nov

CAPSULES ANGLAISES — Un grand assortiment, à vendre par W. A. RYAN, 40 Chartres 10 nov

USTENSILES DE CUISINE — En fer, cuivre, fer blanc, vernis, à vendre par W. A. RYAN, 40 Chartres 10 nov

GARDE-FEU, CHENETS, PELLES ET PINCETTES — En grande variété, à vendre par W. A. RYAN, 40 Chartres 10 nov

SUPERBES FUSILS DE CHASSE & CARABINES — en magasin, et à vendre par W. A. RYAN, 40, Chartres. 10 nov

ARTICLES DE PECHE — Hameçons de Limerick & Kirby et autres; fil de pêche en chanvre, [illegible] et coton; lignes; cannes de pêche, &c, à vendre en magasin, par W. A. RYAN, 40, Chartres.

COUTELLERIE — Consistant en couteaux et fourchettes à manches d'ivoire, corne et os, par [illegible] par douzaine, couteaux de poche et canifs, marque de Wade et Butcher, à vendre en magasin par W. A. RYAN, 10 nov 40, Rue de Chartres.

RAZOIRS — Des bonnes manufactures de Wade & Butcher, venant d'être reçus et à vendre par W. A. RYAN, 40, Chartres 12 nov

CANIFS et Couteaux de poche — de la manufacture de Rodger, venant d'être reçus et à vendre par Wm. A. RYAN, 40, Chartres 12 nov

CAPSULES, BOURRES & POUDRE — Des meilleures manufactures anglaises; ainsi qu'une variété d'articles à l'usage des chasseurs, à vendre en magasin, par W. A. RYAN, 40, Chartres. 10 nov

POUDRE A TIRER ANGLAISE — Cette poudre, surnommée Graine de Diamant, est d'une qualité supérieure et vient d'être reçue, à vendre par WM. A. RYAN, 22 nov No. 40, rue de Chartres

TEINTURERIE PARISIENNE.

Rue Conti, No. 94, entre Royale et Chartres.

M. HERICY a l'honneur d'informer le public en général et les marchands de nouveautés, qu'il a acheté le FOND DE TEINTURE de M. Bonnet. La teinte complètement et les nouvelles améliorations qu'il y a faites, joint à une machine à vapeur d'un nouveau système pour l'apprêt des étoffes et spécialement pour les moires, qui sont apprêtées avec une célérité et une perfection à laquelle l'on n'avait pu atteindre jusqu'à ce jour; par ce moyen les moires ne sont pas le désagrément d'avoir des trous d'épingles qui souvent occasionnent des déchirures, et elles acquièrent tout le brillant du neuf. La promptitude avec laquelle toutes les étoffes sont apprêtées par ce nouveau système de machine à vapeur, dont M. Hericy est le seul possesseur, lui assure un succès incontestable et lui permet d'offrir d'immenses avantages pour la réduction du prix et le fini de l'ouvrage. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, auront lieu d'être satisfaites et apprécieront l'avantage de ce nouveau genre d'apprêt.

Il teint et nettoie en général toutes sortes d'étoffes d'hommes et de dames; des tapis d'appartemens, costumes de bals et de théâtre; ornements d'église, drapeaux de soie et de laine, de fil [illegible] de flanelle, schals de cachemire, nettoie et teint les châles cachemire en diverses couleurs claires, tout en conservant les dessins dans leurs couleurs primitives; il teint en noir pour deuil en vingt quatre heures; qu'il garantit ne pas déteindre, et teint les noirs en diverses couleurs claires. J. HERICY. 6 sept—3 m

Vingt piastres de récompense.

PARTI marron de mon habitation à Plaquemines, à trois milles au-dessous de la ville, le [illegible] juillet, mon nègre nommé STERLING-ANTHONY, qu'on appelle quelquefois Antoine. Cet esclave, [illegible] de cinq pieds à 6 pouces [illegible] taille [illegible] à tromper des étrangers [illegible] un lieu parmi les affranchis [illegible] de faire savoir [illegible] à cette récompense [illegible] S. DAVID, [illegible] 6 nov—60

AVIS — Détenu à la geôle de la paroisse St. Jean Baptiste, un nègre [illegible] appelé [illegible]

Paroisse St. Jean Baptiste, 23 [illegible] 1845. A. LUTHIAN, shérif 20 nov

[illegible] en vertu d'une ordonnance de l'Honorable Cour du Jeudi [illegible] la paroisse Jefferson, et en vertu aussi d'un autre ordre émané de l'Honorable Cour des Preuves de la paroisse Jefferson, il sera vendu le vendredi deuxième jour de janvier prochain, à midi, à la Bourse St. Louis, à la Nlle Orléans, par J. Vieep, juge de la dite Cour des Preuves, la propriété ci-après décrite:

Une certaine portion de terre située dans la paroisse Jefferson, sur le chemin de Barataria, à environ quatre lieues de la Nlle Orléans, mesurant cinquante-deux arpents de face au Bayou des Familles [illegible] bornée d'un côté par l'habitation de M. Seborn et de l'autre par les terres appartenant à M. John Macdonough; environ six cent cinquante arpents de cette terre sont actuellement en culture et une quantité de cannes suffisante à planter cent cinquante arpents a été entremise. Elle sera vendue ensemble avec les établissements, consistant en un moulin, qui par une excellente machine à vapeur, bâtisses, &c. &c., une sucrerie pour deux équipages, [illegible] poulailler, [illegible] cabanes à nègres, [illegible] par un cheval; [illegible] et un grand jardin [illegible] dances et jardin, &c. &c.

Ensemble [illegible] avec soixante-quatre esclaves comme suit: Philip Smith, [illegible] âgé d'environ 30 ans; Henry 23, Isaac 25, Alfa 20, Jackson 20, John Bond, [illegible] 20, John Wheeler 18, John Boyd 23, Ben 25, Larry 20, Lazarus 20, Felix 21; Joseph 15; Tom 24, Guy 60, Frederick 23, Theodore 20, Pierre 20, Ned 20, Wilson 35, Dennis Phillips 31; [illegible] 26, [illegible] Francis 16; [illegible] charpentier [illegible] et leur enfant [illegible]; Barbe 18; [illegible] 30, Petit Jamel [illegible], Petit Baptiste, [illegible] Fanny 2, Rachel 25, Hannah 25, et ses deux enfants: Petit Pierre et Betsy 4; Ellen 35 et ses deux enfants Bonnie 9, et Celestine 7; Marie Thérèse 18, Marie-Louise 17, Jane 25, Charlotte 60, et son enfant Moses 3; Agnes 20, Irene 23, Louise 27, Louis 35, Marie-Rose 30, Luce 30, Justine 16, et ses deux enfants; Susan 3, et Charles 1, Eveline 20, et ses deux enfants; Célestin 7, et Preston 1, Geneviève 35.

Ensemble aussi avec les animaux qui s'y trouvent à savoir: [illegible], 17 mulets, 25 bœufs, 24 vaches à lait, 20 veaux et un petit nombre de moutons.

Ensemble [illegible] tous les outils aratoires tels que 40 charrues de toutes dimensions, 15 herses, 12 charrettes, [illegible] &c. &c.; outils de forge, scies de long, &c. &c.

Le tout sera vendu en un seul lot aux termes et conditions suivants:

1o. Un quart comptant et la balance, en trois paiements égaux, à un, deux et trois ans à partir du jour de la vente, en billets endossés à la satisfaction des syndics des créanciers de M. L. C. Bodin, et de l'administrateur de la succession de M. J. B. D. Villiers, et portant [illegible] jusqu'à parfait paiement. Dans le cas où les billets ne seraient point payés à échéance, ils porteront intérêt à raison de huit pour cent l'an, à partir de l'échéance jusqu'à parfait paiement, et ils seront du tiers en compris et au Fonds.

Le tout sera [illegible] à l'acquéreur sous les [illegible] de la folle enchère avec [illegible]

2o. Le permis actuel sera conservé au dessous par l'habitation, jusqu'au 31 janvier prochain (1846), et ces esclaves seront pourvus de [illegible] et leur sera au fonds jusqu'à son départ. Il aura le contrôle exclusif de [illegible] et de la melasse, et sera constamment à la disposition du nombre de bras suffisant à leur donner les soins nécessaires.

3o. La récolte restera dans la purgerie jusqu'à ce qu'elle soit vendue, et l'acquéreur de l'habitation devra veiller à sa conservation. Il sera tenu de faire remplir et fournir les boucauts de sucre; de faire remplir les barils de mélasse, ainsi que ceux de fond de citerne, les ustensiles tout mettre en bon ordre, et les livrer sur un chemin de fer de M. Holbrooke ou au fleuve, sur la réquisition du syndic des créanciers de M. Bodin, [illegible] portion que l'on aura le dit syndic et demande plus tard dans.

Nonobstant l'époque fixée pour la livraison de l'habitation, l'acquéreur pourra commencer immédiatement les travaux de plantation, ainsi que tous ceux qui se rattachent à l'exploitation, mais avec des bras en dehors de l'atelier de l'habitation.

Les esclaves et les animaux seront pour le compte de l'acquéreur à partir du moment de l'adjudication.

Immédiatement après la susdite adjudication, il sera vendu séparément les esclaves suivants:

John Harris, âgé d'environ 35 ans; Delphine, 36 ans, et Rosine, 14 ans, payables un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic et desdits administrateurs, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Dans le cas où les dits billets ne seraient pas payés à échéance, ils porteront intérêt à raison de huit pour cent l'an de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant Louis T. Caire, notaire public, en la ville de la Nouvelle-Orléans, aux frais des acquéreurs.

N. B. Les [illegible] qui désireraient visiter les lieux, pourront [illegible] les nègres en s'adressant au syndic, No. 63, rue Conti.

23 nov—dec. 2, 9, 16, 23, 30.

ETAT DE LA LOUISIANE — Ville de la Nouvelle-Orléans — Pardevant moi, William Young Lewis, notaire dûment et pour la ville et paroisse de la Nlle. Orléans, dûment commissionné, ont personnellement comparu ce jour George Heaton, John Heaton, John Holland, Joseph Warren Stanton, tous de cette ville, ainsi que Louis Martel Bazinet, de la paroisse de St. Bernard et faisant tous en cette ville:

Lesquels ont respectivement déclaré qu'en vertu et en conformité d'un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 13 de mars 1837, [illegible] associations en participation et [illegible] toute autre personne qui pourrait à l'avenir se joindre avec eux et entre [illegible] dite société, pour former une compagnie en commandite limitée qui sera établie dans la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] de la Louisiane, sous le nom et style de la Compagnie du bateau à vapeur Star.

Les opérations de la dite compagnie auront de transporter les [illegible] qui viendront ou descendront le fleuve Mississipi, venant du large ou prenant la mer, et de transporter du fret et des passagers.

Le fonds capital de la dite compagnie sera de $24,000, divisé en actions de cent piastres chacune (avec le privilège d'augmenter ce capital jusqu'à 100,000 si les actionnaires l'obtient;) la somme ci-dessus stipulée étant la valeur d'estimation du bateau à vapeur Star, sa machine, ses chaudières et appareils, maintenant la propriété des personnes susdésignées plus haut. [illegible]

[illegible] la dite compagnie [illegible] commencera et finira pendant un terme de cinq ans, à dater du 1er. jour de mars 1844, ce terme expirant le premier jour de mars 1849, le cas toutefois que lesdits associés ne veuillent pas dissoudre la dite société avant cette époque.

Lesdits [illegible] susnommés ont souscrit dans la dite compagnie le nombre de $240, valeur et prix de cinq actions du dit fonds capital, John Heaton, [illegible] dans la dite compagnie $11,500 valeur et prix de cent quinze actions dudit fonds capital; John Holland [illegible] dans la dite compagnie, la valeur et prix de quinze actions dudit fonds capital; Joseph W. Stanton [illegible] dans la dite compagnie $3000, valeur et prix de trente actions dudit fonds capital, et Louis Martel Bazinet dans la dite compagnie la somme de $3000, valeur et prix de trente actions dudit fonds capital, et lesdits [illegible] ont payé en plein par les parties ci-dessus désignées et [illegible] constituant la propriété dans les proportions ci-dessus stipulées.

La direction de la dite compagnie sera sous la gestion de George Heaton, qui, [illegible] tous les affaires et transactions, et la dite compagnie aura le privilège de faire des règlemens pour son administration, et de changer ou corriger les [illegible] qu'elles [illegible]

[illegible] un journal [illegible] de toutes les opérations, transactions, comptes et affaires de la dite compagnie, dans des livres reliés, ainsi qu'un compte exact de ses recettes et dépenses; il dressera et soumettra au [illegible] un état des affaires de la dite compagnie, chaque mois ou plus souvent, s'il en est requis, et partagera les bénéfices nets produits entre les actionnaires à des époques fixées.

Les livres de la dite compagnie seront toujours ouverts à l'inspection des actionnaires, et devront être tenus par le gérant de manière à fournir toutes les informations nécessaires sur les intérêts de la dite compagnie.

Aucun des actionnaires [illegible] de la dite compagnie, ne seront sujets à aucune perte ou dommage dans la dite compagnie, plus grand que le montant du fonds capital dont il est ou pourra devenir [illegible]

Dans le cas qu'une portion du stock de la dite compagnie serait transférée pendant la durée de l'association limitée, ledit transfert sera fait par acte notarié, le nouvel acquéreur ayant d'engagement dans ladite société à se soumettre aux conditions de cet acte de charte et aux règlemens adoptés.

La dite compagnie aura le droit de comparaître, poursuivre toute Cour de loi et d'équité, d'actionner et d'être actionnée.

Dans le cas où le gérant ci-dessus désigné aurait incapable d'agir ou viendrait à mourir, les actionnaires auront le pouvoir d'en nommer un autre.

A l'expiration de la dite société, les affaires de la dite compagnie seront liquidées par la vente dudit bateau à vapeur et appareils, à moins que la majorité des actionnaires n'en décide autrement, car le dite majorité des actionnaires aura le pouvoir de faire tous les autres arrangements pour une liquidation et à un règlement final, de la manière qui sera la plus équitable et favorable aux droits des parties intéressées.

En conclusion, les personnes ci dessus désignées, ont en confirmation de la dite stipulation, adopté et établi le susdit acte [illegible] d'Association limitée pour les objets y mentionnés et ont signé de leur nom.

Fait et passé à la Nouvelle-Orléans, le 11 mars 1844, en présence de William Y. Lewis et Leon L. Barker, tous deux de cette ville, témoins, qui ont signé avec les parties et moi, notaire.

(Signé) George Heaton, John Heaton, John Holland, par ce signe, J. W. Stanton, L. M. Bazinet, William Y. Lewis, L. L. Barker, W. Y. Lewis, notaire.

Je soussigné certifie que ce qui précède est une copie correcte de l'original inscrit sur les minutes de mon étude, en foi de quoi j'ai signé les présentes et y ai apposé mon sceau.

Nouvelle-Orléans, ce 19 mars 1844.

WILLIAM Y. LEWIS, Notaire.

Je soussigné, Conservateur-adjoint des hypothèques pour cette ville et paroisse, certifie que l'acte qui précède d'Association limitée, a été ce jour enregistré en mon bureau, dans le livre d'Association No. 2, folio 152.

Nouvelle-Orléans, ce 19 mars 1844.

EDMOND V. WILTZ, Député Conservateur des Hypothèques.

MEMORANDUM.

Par un acte passé pardevant William Young Lewis, notaire public, en date du 1er. juillet 1844, John Heaton, de cette ville, a vendu, transféré et cédé à M. George Heaton, aussi de cette ville, 115 actions du fonds capital de la compagnie du bateau à vapeur Star, ci-dessus mentionnée.

ET

Par un autre acte passé pardevant le dit notaire, en date du 20 mars 1845, John Holland a vendu, transféré et cédé à Joseph Warren Stanton, 60 actions du fonds capital de la compagnie du bateau à vapeur Star, ci-dessus mentionnée. 18 nov—1 m 6 p.

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

New Orleans, 12 Nov. 1845.

L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de New York, d'après les termes de sa charte, a clos ses comptes le 1er. Octobre, le mois dernier, et après avoir payé tous ses sinistres, y compris le grand incendie du 19 juillet dernier, il lui est resté un solde en valeurs réelles $675,000. Depuis, le montant des primes perçues, s'élève à plus de $100,000, ce qui était un fonds d'au moins $780,000.

Depuis le 4 du mois dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'entrent pour rien dans les pertes provenant au commencement de cette année. D'après l'exposé ci-dessus et la circonstance qu'il vient d'être mentionnée, le soussigné est d'opinion que ce système offre une sécurité plus qu'ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.

Des Polices contre les risques du feu, des rivières et de la mer, seront fournies par L. MATHEWS, Agent, 14 nov Encoignure Camp et Commune.

BUREAU DE PLACEMENT POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,

Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des ouvriers-journaliers.

LE nouveau bureau de placement établi par M. J. B. CABOS, rue Rampart, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe; M. Cabos est toujours muni de bons pour voir dans le plus bref délai.

Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit Bureau, pourront être mis en rapport, avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.

Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs (ship owners) et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des matelots, maîtres d'hôtel, garçons de café, [illegible] et autres en général.

On y trouvera également des [illegible] de jour et de nuit pour [illegible] publicité dans [illegible]

[illegible]

[illegible]

VENTES DE CE JOUR.

PAR J. B. BLACHE & Co.

IL sera vendu aujourd'hui, 2 du courant, à 11 heures du matin, au No. 63, rue Bienville, en face du magasin de [illegible] consignation. [illegible] quarts et huitièmes de pipes eau-de-vie de [illegible] Conditions — A la vente. 2 dec

PAR SYKES & HYDE.

A. DEVALL, Encanteur

AUJOURD'HUI mardi, 2 courant, à 10 heures A. M. il sera vendu à leur magasin d'encan, No 51, rue des Magasins, en face l'Arcade Banks. 2 caisses bottines; 35 caisses brodequins russet; 30 caisses bottes et brodequins en veau, souliers pour femmes et enfants, [illegible] Conditions, Provisions et Liqueurs. 2 d

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu mardi, deux décembre, à dix heures, à leur magasin d'encan, encoignure Chartres et St. Louis, un joli assortiment d'habillements d'hiver, consistant en [illegible], redingotes, habits, pantalons, gilets, draps, casimirs, satinets, gros de Naples, cotonnades, couvertures et un assortiment général de marchandises sèches. 1 dec—2

PAR F. FERNANDEZ & WHITING. Vente pour cause de départ.

IL sera vendu [illegible] prochain, 3 décembre prochain, à 4 heures de l'après midi, à l'encoignure des rues Hospital [illegible] l'Hôpital, d'un assortiment de MEUBLES, consistant en tables, chaises, armoires, glaces, bibliothèque, verrerie, vaisselle, batterie de cuisine, &c. 29 nov

VENTES A L'ENCAN:

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu mercredi 3 de décembre, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan rue Conti, No. 20, par ordre et pour l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra.

Une caisse toile écrue et cotons imprimés et avariés à bord du navire Chateaubriand, capt Lalande, venant du Havre. 1 dec

Marchandises Sèches. PAR SYKES & HYDE.

A. DEVALL, Encanteur

MERCREDI trois du courant, à dix heures, à leur vente au salle d'encan, No. 51, rue des Magasins, en face de l'Arcade de Banks:

30 balles couvertures blanches, vertes et barrées; 6 caisses drap pour [illegible]; [illegible] 5 dito bas en laine, [illegible] &c.

Aussi une [illegible] marchandises fines en chemin, débarquement [illegible] 1 dec—2

PAR J. B. BLACHE.

PAR ordre et pour l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra, il sera vendu mercredi prochain, 3 décembre, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti, No. 20, Une caisse de marchandises en sèches avariées, importées et débarquées à bord du navire Memphis, capitaine Bunker, de New-York. 1 dec

PAR J. B. BLACHE.

LE samedi [illegible] prochain [illegible] à midi, à la Bourse St. Louis, [illegible] les rues de Chartres et Royale, [illegible] PORTION DE TERRE, située rue de Chartres, entre les rues de Bourbon et du Canal, ayant [illegible] pieds de face à la rue de Chartres, [illegible] pieds de profondeur [illegible] un trapèze et [illegible] de dix pieds dans la profondeur.

Ensemble un magasin en briques à trois étages au-dessus de rez-de-chaussée, couvert en ardoises, à l'épreuve du feu, portant le No. 13, actuellement occupé par MM. Riess & Burbank, qui l'ont loué à bail expirant le premier jour d'octobre 1846, à raison de $2,500 par an.

Ensemble 227 actions au fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane.

Conditions: l'acquéreur assumera le montant d'une dette de $8,243 75, due à la Banque de l'Union de la Louisiane et payable le premier janvier [illegible] et le surplus comptant [illegible] la balance de $5,367 50 [illegible] action, chaque année, sur 227 actions, avec intérêt à raison de sept pour cent l'an.

La balance du prix de l'adjudication, payable un comptant, et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les billets qui ne seront pas payés à échéance, porteront un intérêt à raison de huit pour cent l'an, jusqu'à ce que chaque [illegible] actionné.

L'acte de vente sera passé pardevant M. Lucien Hermann, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 27 nov—3t p s.

Vente de Syndic.

Dans l'affaire de Thomas Barrett contre ses créanciers PAR CHRISTY & CENAS, ET PAR P. L. TREMOULET.

Bureau, No. 21, rue St. Charles

IL sera vendu à l'encan, samedi 27 décembre prochain, à midi, à la Bourse St. Louis, en vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, rendu dans l'affaire de Thomas Barrett contre ses créanciers et les créanciers de Thomas Barrett & Co., en date du 17 novembre 1845, les propriétés suivantes, savoir:

366 lots de terre, avoisinant le nouveau faubourg Marigny, situés entre le Canal Marigny et le chemin de Gentilly, suivant le plan dressé par A. F. Phelps en juin 1843, lequel pourra être vu à la Bourse St. Louis.

Conditions — Un quart comptant, et la balance à six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit, en billets dûment endossés portant hypothèque spéciale sur la propriété et intérêts à raison de huit pour cent par an, à partir de leur échéance jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente par devant M. E. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs.

N. B. — Les plans lithographiés des propriétés ci-dessus et de plus amples détails seront donnés en s'adressant au bureau des encanteurs.

29 nov—66—1, 5, 9, 13, 17, 21, 23 déc

TOILE D'IRLANDE — Le soussigné vient de recevoir deux autres caisses de belles Toiles sans apprêt, qualité supérieure d'Irlande, à l'usage des familles. Les personnes qui désirent acheter de la toile comme il n'en a jamais été importé auparavant, sont priées de venir l'examiner chez M. E. DAVOCK, 26 nov 26, rue Chartres

☞ LANGUE ESPAGNOLE.

CLASSE DU SOIR.

DON E. GOMEZ, professeur de Langue Espagnole, a l'honneur d'annoncer au public qu'il ouvrira une Classe du Soir, pour enseigner sa langue à ceux qui désirent apprendre cet idiome devenu si nécessaire dans les Etats-Unis.

Une connaissance parfaite de la langue et une méthode d'enseignement facile et naturelle, permettent à M. Gomez d'assurer à ses élèves qu'ils pourront parler la langue au bout de quatre mois.

Le prix est modéré.

M. Gomez donne aussi des leçons particulières.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de ce journal, 112, rue Poydras, ou au magasin de cigares 141, rue de Chartres. 5 nov—1m

FOSDICK & BROTHER, marchands commissionnaires et expéditeurs, rue du Camp, No. 55, offrent à vendre: 3000 gallons huile de sperme, en barils et barriques; 300 caisses huile de baleine New Bedford, 1000 caisses thé consistant en Young Hyson, Pouchong, Souchong, Poudre à canon, Oolong en boites de 6 à 12 livres, 100 caisses savon brun No. 1, 21 caisses savon de Paris, 10 de bonnets de coton, 15 demi pipes eau de vie d'Ysard, 20 do de Portugal, 2 do do de Champagne, 10 barils brandy du Nord, [illegible] genièvre de Hollande, 10 barils rhum Nouvelle Angleterre, 20 barils cafés Howard, 30 do, vinaigre, 100 sacs café Java, 10 caisses verdegris pur, 200 caisses [illegible] à enveloppes, 20 barils tabac, [illegible] 10 barils cidre de Philadelphie, 300 jeux de barils, [illegible] bouts en bois, [illegible]

EN vente, chez le soussigné: Sucre raffiné de Boston, 300 barils, sacs en pitre, 50,000, thé, diverses qualités, 1,200 caisses; chandelles, 600 caisses New Bedford, épices, 200 ballots; maquereaux, 100 barils Nos. 1, 2 et 3. 10 nov NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

M. SAMUEL ROTHKOPF, (NATIF DE LYON, EN FRANCE,) Opérateur de Cors.

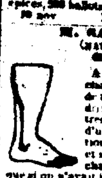

A l'honneur de prévenir le public qu'il se charge de l'extirpation des Cors aux pieds, de toute espèce, comme oignons, cors durs, ou entre les doigts, ongles incarnés et cors dans les chairs, etc., par le moyen d'un élixir préparé par lui-même. L'opération se fait dans l'espace de deux minutes, et sans douleur, et permet de remettre la chaussure et de marcher aussi facilement que si on n'avait jamais eu de Cors. Les personnes opérées ont la satisfaction de prendre en main la racine de leurs Cors.

M. S. R. demeure rue St. Pierre, No. 54, entre Chartres et Royale.

M. SAMUEL ROTHKOPF se rend au domicile de ceux qui veulent bien le faire appeler.

N. B. — Un grand nombre de certificats des premiers médecins d'Europe peuvent être vus à sa demeure. 18 nov—6m

DR. BLANCHARD,

EX Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses; Chirurgien Dentiste de la faculté de Médecine de Paris, et celle de la Nouvelle-Orléans.

POSE les dents artificielles sans la moindre douleur, et avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet.

Dirige la seconde dentition des enfants, et corrige la déviation de leurs dents.

Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et constante, tant en France qu'en Amérique, de l'art du dentiste, de tout ce qui concerne les opérations, l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Au moyen du Ciment Plombateur, il répare les ravages que les dents ont subi par l'effet de la carie. Ce ciment est de la même couleur que la dent dont il prolonge la durée et est bien plus précieux que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Chacun peut, en quelques instans plomber hermétiquement quelque dent que ce soit.

L'opération ne fait sans cause aucune douleur, et s'achève en quelques minutes.

RECEMMENT INVENTE POUR ORNER LES DENTS.

Or quadrillé sans aucun alliage, plus malléables, et plus parfait que celui que l'on emploie ordinairement.

Nouveau métal Sortie (dit Platina) pour plomber les dents.

Litho-Caustique, dont l'application fait cesser à l'instant même la douleur des dents.

Elixir pour raffermir les gencives et consolider les dents vacillantes.

Eau [illegible] pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Eau-de-vie de gayac [illegible] pour donner du ton aux gencives fongueuses.

Opiat dentifrice pour nettoyer et fortifier les dents.

[illegible] pour enlever dans tous les cas le tartre des dents.

A son cabinet, rue Royale, 108, entre St. Louis et Conti tous les jours, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi, les dimanches exceptés. Prix modérés. 20 mars

NOUVEAUTES, QUINCAILLERIE, &c. Nouvellement reçues par les navires Mapita, Louisiana et Lapland, un assortiment complet de Coutellerie, de Quincaillerie et Nouveautés, provenant des meilleures fabriques anglaises; également, un bon approvisionnement de fers françaises de toutes dimensions. Voulant écouler promptement ces marchandises et diminuer notre stock, nous les vendrons à des prix très modérés. LABADIE & JACQUELIN, 10 nov—1m 60, rue de la Vieille Levée

Architecture, Plans, Arpentage, Dessin-Linéaire.

LE soussigné, ingénieur-géomètre, ancien dessinateur topographe au Dépôt de la Guerre à Paris, et ensuite arpenteur général à la Martinique, a l'honneur d'informer le public qu'il a transféré son bureau au No. 79, de la rue des Ursulines, entre les rues Royale et Bourbon. Il se charge de tous les travaux qui concernent le Génie-Civil et il croit pouvoir se recommander à ses concitoyens, les architectes, les propriétaires, les entrepreneurs, etc. par la belle exécution de ses plans et la modération de ses prix.

Sur la demande de quelques jeunes gens, il ouvrira un Cours de Dessin-Linéaire, où il n'admettra que six élèves afin de pouvoir hâter davantage leurs progrès. Le cours commencera aussitôt que ce nombre sera complet.

Conditions: $6 par mois, trois leçons par semaine. 28 nov—6 F. M. CONSTANT

ARCHITECTURE, GENIE ET ARPENTAGE.

LE soussigné, ayant transporté son bureau à l'encoignure de Banks, rue des Magasins, [illegible] de [illegible] nouveau au public [illegible] ses services [illegible] de sa profession, [illegible] Il se chargera de faire des plans de [illegible] particulières, d'édifices publics et tout genre [illegible] gothique ou dans aucune des [illegible] ne, en combinant la solidité et le confort [illegible] et y joindre les devis et estimations [illegible] sur le prix de la main d'œuvre et des matériaux, [illegible] un terme moyen.

Le soussigné se chargera aussi des [illegible] nécessaires à l'établissement d'ouvrages publics, [illegible] chemins de fer, canaux, jetées, [illegible]

[illegible]

[illegible] 7 juin—6m [illegible] Architecte-Ingénieur

[illegible] — De la manufacture [illegible] demi-bouteilles, à vendre par B. TALAMON, 90, rue St-Louis.

[illegible] — A vendre par B. TALAMON, 90 St Louis

BOUTEILLES vides, bouchons de diverses qualités à vendre par B. TALAMON, 90, St Louis